

Compte Rendu du Conseil d'Ecole du mardi 8 novembre 2022

Sont présents :

Mesdames Jacques, Lambert, Le Mouel, Murugo, Monsieur Giroire (APEI)
Mesdames Harnay, Mauchamp, Noël (FCPE)
Mesdames Bondarneau, Conca, Pariset, Perron, Pouvreau, Rodriguez (enseignantes)
Messieurs Challat, Crenner, (enseignants)
Monsieur Auteffe (enseignant stagiaire)

Sont excusés :

Madame Boyer, Inspectrice de l'Education Nationale
Monsieur Mauffrey (maire)
Madame Bonnetête (adjointe aux affaires scolaires)
Madame Bouix (DDEN)

Le secrétariat de cette réunion est assuré par M. Auteffe.

1. Proclamation des résultats des élections et installation du nouveau conseil d'école.
Un tour de table est effectué pour présenter l'ensemble des membres du conseil.
Le taux de participation aux élections était de 40,1 %.
2. Établissement du règlement intérieur du conseil d'école :
 - Les attributions du conseil d'école sont mentionnées : vote du règlement intérieur, suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (les actions pédagogiques entreprises, les activités périscolaires, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire).
 - Précisions sur l'échéancier : communication des points à proposer à l'ordre du jour 15 jours avant la date du conseil d'école, la convocation est envoyée 8 jours avant.
Trois conseils d'école dans l'année avec possibilité de conseils extraordinaires si besoin.
 - Modalités des délibérations : vote à main levée mais possibilité de voter à bulletin secret.
 - Diffusion du compte rendu : affichage à la mairie et au Petit Breuil, à l'école, publication sur le site Internet de l'école, envoi individuel aux familles par mail.
3. Physionomie et fonctionnement de l'école.
 - Effectif et répartition des classes.

CP	25		Mme PERRON Manon
CP CE1	22	14 + 8	Mme BONDARNEAU Manon
CE1	25		Mme POUVEAU Cédrine
CE2	27		Mme CONCA Audrey
CE2 CM1	26	6 + 20	Mme PARISSET Vanessa
CM1 CM2	28	10 + 18	M. CHALLAT Frédéric
CM2	28		M. CRENNER Hervé Mme MANSICOT Amélie
181			

DISPOSTIF ULIS		Mme RODRIGUEZ Delphine
ZIL		Mme ROUFFIGNAC Laetitia
MAITRE E		Mme HOFFMANN Catherine
MAITRE G		
PSYCHOLOGUE		Mme LELONG Lucie
AESH CO		Mme JOLLY Monique
AESH IND	CE2	Mme MERELLI Christine
Emploi civique		Mme CIOZDA Mélanie

Suite à de nouvelles inscriptions durant l'été, la répartition a dû être modifiée l'avant-veille de la rentrée. Cela interroge, sur le bienfondé d'annoncer au mois de juin, dans quelle classe sont affectés les élèves. De plus, certains parents ont photographié et même publié sur les réseaux, la composition des classes, sans respecter la confidentialité des données personnelles.

Il est décidé pour la prochaine année scolaire de publier cette liste uniquement en septembre, les listes de fourniture seront harmonisées et remises au mois de juin.

- Sécurité.
L'exercice incendie s'est très bien déroulé.
Un exercice « alerte intrusion » s'effectuera avant les vacances de Noël.
- Surveillance de la récréation.
Deux enseignants sont de service par récréation et accueillent selon un tableau arrêté en conseil des maîtres.
- Plan de continuité pédagogique
Dans le cas d'un niveau de protocole plus strict, un plan de continuité pédagogique a été rédigé. Il est présenté au Conseil.
Il consiste à organiser la communication aux familles en recensant leur numéro de téléphone, leur mail. Toutes les classes ont une adresse mail spécifique. C'est par ce biais que les familles seront informées de la mise en place du plan de continuité pédagogique et de ses modalités.
Les familles ne possédant pas de matériel informatique seront dotées par l'école après avoir signé une convention.
Dans le cas où, un ou plusieurs enseignants de l'école sont isolés pour une courte durée, et si leur la santé leur permet de continuer d'effectuer leur mission, alors les élèves seront normalement accueillis à l'école.
Si la classe est fermée, l'envoi du travail se fera par Educartable ou par mail (boite de classe). Un déroulé de journée accompagnera les documents, explicitant les consignes, le temps de travail, les modalités de réalisation et retours attendus.
Si l'école est fermée, les élèves repartent avec les manuels et cahiers utilisés habituellement en classe. Une feuille de route accompagnera chaque journée de travail demandée : temps pour chaque activité, attendus, explicitations des consignes, modalités de travail, temps de pause... Le travail est donné pour deux jours afin que les familles puissent s'organiser en fonction des exigences professionnelles de chacun.
Utilisation d'Educartable ou par mail (boite de classe).
Si un territoire est confiné pouvant entraîner une scolarisation partielle et alternée des élèves, l'accueil en demi-classe est organisé en faisant attention à mettre les fratries les mêmes jours. L'accueil se fait sur 2 journées consécutives pour chaque demi-groupe.

Le travail est organisé sur la semaine : temps d'apprentissage en classe et temps de révisions à la maison. Correction du travail fait à la maison au retour en classe, la semaine suivante pour envisager les remédiations.

4. Vote du règlement intérieur de l'école.

Le règlement identique à celui de l'an dernier est approuvé.

Il est bien précisé que les enseignants sont responsables des élèves strictement aux heures de classe.

5. Fonctionnement et compte rendu financier de la coopérative.

La coopérative sert à financer tout ce qui rentre dans le cadre d'un projet pédagogique.

Le bilan de l'année de l'exercice 2021/2022 est déficitaire : - 10651.69 €.

Les comptes ont été révisés par Mme Bondarneau et M. Challat puis par l'OCCE

Merci aux Associations de parents d'élèves pour la remise de leur chèque en début d'année (600€ de l'APEI et 429 € de la FCPE)

6. Actions et projets pédagogiques :

○ Parcours santé

Cycle 2	Cycle 3
<ul style="list-style-type: none"> Piscine classes de CP, CP/CE1, CE1 et CE2 	<ul style="list-style-type: none"> Cross du collège classes de CM1/CM2 et CM2
	<ul style="list-style-type: none"> Football (intervention club) classe de CE2/CM1
	<ul style="list-style-type: none"> Kayak (intervention CAN) classe de CM1/CM2 du 24/04 au 02/06, 6 séances
	<ul style="list-style-type: none"> Judo (intervention club) classes de CE2/CM1, CM1/CM2, CM2
	<ul style="list-style-type: none"> Vélo Tour Académique classe de CM2
<ul style="list-style-type: none"> Basket (intervention club) classes de CP, CP/CE1, CE2, CM2 (financement des transports par la coopérative scolaire : 600€) 	
<ul style="list-style-type: none"> Consultations infirmières élèves de CP + nouveaux inscrits 	

Nous remercions tous les parents agréés dont l'investissement est essentiel pour nous permettre de maintenir et pratiquer avec les élèves les activités piscine et kayak.

○ Parcours culturel

Cycle 2	Cycle 3
<ul style="list-style-type: none"> Ecole et cinéma toutes les classes (financement des transports : 1200€ et des entrées 1800€) par la coopérative scolaire et associations parents d'élèves 	
<ul style="list-style-type: none"> Projet musique (intervention DUMISTE toute l'année) classes de CE2 et CE2/CM1 (financement Mairie) 	
<ul style="list-style-type: none"> Spectacle CAC toutes les classes 	
<ul style="list-style-type: none"> Fréquentation ponctuelle de la bibliothèque CP, CP/CE1, CE1, CE2, CM2 	

<ul style="list-style-type: none"> Jazz (intervention du conservatoire) classe de CP/CE1 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre avec une auteure classes de CE2 et CM2 financement coopérative scolaire 560€
	<ul style="list-style-type: none"> Concours petits champions de la lecture classe de CM2

○ Parcours citoyen

Cycle 2	Cycle 3
<ul style="list-style-type: none"> Opération « un dessin pour Noël pour les militaires » classes de CP/CE1, CE1, CM2 	
<ul style="list-style-type: none"> Participation de toutes les classes à la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire 	
<ul style="list-style-type: none"> Education à l'environnement (intervention Fédération des chasseurs) classes de CP/CE1, CE2, CM2 	
<ul style="list-style-type: none"> Tri des déchets et compost (intervention CAN) classes de CP/CE1, CM2 	
	<ul style="list-style-type: none"> Participation à la cérémonie du 11/11. classe de CM2

○ Le jardin/potager :

Le projet reprendra en avril sous conditions, notamment le partenariat de la mairie en terme logistique.

○ Propositions de projets faites par les parents

- Action en faveur d'une cause telle les courses solidaires pour l'association « Un Hôpital Pour les Enfants » (Hôpital de Poitiers),
- Sensibilisation au développement durable lors de la semaine du développement durable en mai (affiches sur ce thème là...),
- Animation du site internet de l'école via des contenus préparés par les enfants autour d'action ou d'activités pédagogiques menées au sein de la classe (sous forme d'articles et de photos par exemple),
- Accentuer la participation des élèves à la fois dans le choix et la réalisation des projets au sein des classes voire dans la vie de l'école par la création d'un conseil des élèves par exemple.

L'équipe enseignante est engagée déjà dans de nombreux projets mais remercie les parents d'élèves d'être force de propositions que seront étudiées.

○ Liaison école collège

Il est prévu dans la classe de CM2, une co animation avec le professeur de technologie au collège plus tard dans l'année.

○ Evaluations nationales

Nous n'avons pas encore de retour aux évaluations sixième.

Chaque parent d'élève de CP et CE1 a été invité individuellement par l'enseignante pour communication des résultats. L'analyse des difficultés et des réussites fera l'objet d'un conseil des maitres étendu aux collègues de maternelle et du RASED.

○ Fête des écoles

La date du vendredi 30 juin est évoquée.

Les enseignants sont sollicités pour participer encore davantage à l'organisation, avant, pendant et après la fête.

7. Activité physique quotidienne :

L'équipe enseignante a été bien inspirée de travailler avec les élèves sur les tracés de la cour ; ils permettent bon nombre d'activités physiques au moment des récréations. En complément, il sera mis à disposition du matériel : cordes à sauter, ballons de basket, ballons de cour, ballons à trou, raquettes et balles de ping-pong, élastiques...

4 élèves (les élèves des enseignants de service) seront responsabilisés au matériel (mise à disposition et retour) sous la surveillance de l'emploi civique.

8. Dispositifs pédagogiques

Lecture :

La suppression du poste de Plus de Maître Que De classes est bien évidemment une ressource pédagogique qui nous manque. Cependant nous ne pouvons pas pallier à ce manque. Nous faisons donc le même travail que la grande majorité des écoles qui ne disposent pas de cette aide.

Dans toutes les classes, les élèves ont accès à des livres soit par des temps définis dans l'emploi du temps, ou lors de temps libres

Informatique :

Les élèves sont bien préparés à l'utilisation des ordinateurs, notamment grâce à la liaison avec le collège.

Allophones :

Les élèves sont accompagnés une fois par semaine par une enseignante de l'UP2A.

En classe, cela passe par de la différenciation

9. Questions à la Municipalité

Les représentants de la Municipalité pris par une réunion publique, et donc absents, ont convié les parents d'élèves à une réunion le mercredi 09/11. Cette réunion fait l'objet d'un compte-rendu qui est jointe à celui du conseil d'école.

M. Crenner remercie tous les participants à cette réunion et communique les prochaines dates.

Conseil école 2^{ème} trimestre : le mardi 7 mars 2023.

Conseil école 3^{ème} trimestre : le jeudi 22 juin 2023.

Le directeur



M. Crenner

Le secrétaire de séance

M. Auteffe